L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 9 JUIN 1872. — 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBBY, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 9 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

—Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Simon & Bros, au No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par G. Lecoumont, rue de Chartres No 80,—chaussures, chapeaux et articles de toilette.

Sel. Bel.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

Echec de la Fusion.

Lorsque la Convention démocratique s'est réunie en avril, la proposition a été faite de procéder immédiatement à la nomination des candidats, mais cette proposition a été agitée et la Convention s'est ajournée au 3 juin. Quel a été le motif de cet ajournement? Ce n'a pas été certainement le désir de former une coalition ni avec les républicains libéraux, qui n'avaient pas encore été inventés, ni avec la coterie de Warmoth, ni avec le parti de Grant. Avant de se séparer, en effet, la Convention avait adopté les résolutions suivantes :

Résolu : Que cette convention est d'avis que le gouverneur Warmoth est indigne de respect et de la confiance du peuple, et que toute connexion politique avec lui serait déshonorante et injurieuse pour les grands intérêts de la Louisiane.

Résolu : Que nous condamnons la corruption, le népotisme, l'avidité, l'extravagance et la tyrannie du président U. S. Grant et que nous accueillons avec joie le soulèvement de tout un peuple pour le renverser du pouvoir.

Le véritable objet de l'ajournement de la Convention, celui qui a été indiqué dans la discussion, a été la nécessité de s'entendre avec le parti de la réforme pour la formation d'une liste commune de candidats. La Convention de la réforme devait s'assembler le 4 juin et voilà pourquoi la Convention démocratique s'est ajournée au 3 juin.

L'objet que s'était proposé la Convention démocratique,—l'adoption d'une liste commune de candidats—semblait devoir être facilement atteint, à en juger par le sentiment qui dominait dans les deux assemblées pendant les premiers jours de la session.

La liste de candidats adoptée par les deux comités de conférence, a été ratifiée à l'unanimité par la Convention de la Réforme, et plusieurs des membres opposants sont venus déclarer que, dans l'intérêt de l'harmonie et pour le succès de la grande cause de la réforme, ils faisaient abstraction de leurs idées et de leurs préférences personnelles et qu'ils étaient prêts à voter pour le rapport.

Dans la Convention démocratique, le comité de conférence a fait deux rapports : un rapport de majorité en faveur de la ratification des nominations et deux rapports contraires de minorité.

Après de longs débats, le rapport de la majorité a été rejeté et au moment, on a craint que tout espoir de fusion avec le parti de la réforme ne fût perdu et que M. Warmoth n'eût le champ libre pour substituer aux deux grandes organisations démocratiques, un nouveau parti composé d'éléments soumis à son contrôle. Mais quelques délégués comprenant que les causes qui avaient fait rejeter le rapport du comité étaient complexes et n'indiquaient nullement une disposition de la part de la majorité à laisser les destinées de l'Etat à la merci de M. Warmoth, entreprirent de rallier immédiatement les éléments sains de la Convention, en proposant de faire des nominations directes qui seraient ensuite soumises à la ratification de la Convention réformiste. Leur proposition a été accueillie avec faveur et la Convention s'est mise à l'œuvre pour nommer les candidats.

Voici ses choix : Pour gouverneur, colonel McEnery, de Ouachita; pour lieutenant-gouverneur, B. F. Jonas, d'Orléans; pour secrétaire d'Etat, Alex. Boarman, de Caddo; pour auditeur, Allen Jumel, d'Iberville : pour surintendant de l'éducation publique, R. M. Lusher, d'Orléans.

Malheureusement, à ce moment, la Convention, fatiguée par une semaine de travaux ardus, a commis la faute de s'ajourner sine die sans attendre que ces nouvelles nominations fussent ratifiées par la Convention de la Réforme.

Les membres de la Convention réformiste ont vu dans cette manière d'agir un procédé inconvenant à leur égard, et se laissant guider uniquement par une susceptibilité exagérée quoique légitime au point de vue de la forme, ils ont refusé, à l'unanimité, de ratifier les nouvelles nominations faites par la Convention démocratique.

Ce résultat est excessivement regrettable au point de vue de l'intérêt général, et si les deux conventions eussent pu siéger un jour de plus, il eût pu être facilement évité.

Les comités de conférence avaient été chargés de préparer une liste de candidats mais ils n'avaient pas le pouvoir de l'arrêter définitivement. Cette liste devait être soumise à l'approbation des deux Conventions et chacune d'elles avait le droit de proposer des modifications à la liste. La Convention réformiste ayant ratifié la liste telle qu'elle était, il eût été sage et prudent de la part de la Convention démocratique d'en faire autant, en sacrifiant à l'intérêt de l'union ses préférences personnelles.

Mais la Convention démocratique avait le droit incontestable de réviser les nominations; son unique tort a été de ne pas le faire d'une façon qui ne pût éveiller aucune susceptibilité de la part de son alliée la Convention réformiste. Cela étant reconnu nous ajouterons que la Convention réformiste, [illegible] son juste grief à ce point de vue, aurait dû s'élever au-dessus de pareilles considérations et accepter, dans l'intérêt du salut de l'Etat, une liste de candidatures contre laquelle il n'y avait pas d'objections sérieuses relativement au but à atteindre : la réforme de notre gouvernement d'Etat.

Nous exprimons impartialement notre opinion sur cette matière délicate dans l'espoir que, le premier moment d'irritation passé, les réformistes envisageront la situation d'une façon plus calme et qu'ils sauront faire un nouveau sacrifice d'amour-propre à une cause pour le triomphe de laquelle ils ont déjà montré un désintéressement et un patriotisme qui les honorent.

—Les actions de la banque des Travailleurs sont de $25 et se paient, savoir : $2 en souscrivant et 50 cts. par action et par semaine pendant les 46 semaines subséquentes. Cette valeur de $25 a été adoptée afin de placer ces actions à la portée des petits marchands, des fabricants, des commis et des ouvriers auxquels cette Banque est destinée à prêter son appui et son assistance. Ce plan a reçu l'approbation de ces classes intéressantes et les souscriptions s'opèrent avec rapidité. La Banque entrera en opérations dans la première quinzaine de juillet. On peut souscrire tous les jours, les dimanches exceptés, aux endroits suivants : P. E. Rosson 78, rue de Chartres; Alph. Walz, 26, rue Conti; et J. H. Gardner, 182, rue du Canal. Voir l'annonce à la troisième page.

Préservatif contre les fièvres intermittentes.— Les Amers de Guaco Wanata sont spécialement recommandés comme un excellent préservatif contre les fièvres intermittentes, grâce à leur action salutaire sur les divers organes de la digestion.

☞ Le nom de Guéblé et Nippert est le synonyme de grand bon marché. Cette maison annonce, pour cette semaine, des chemises françaises à des prix surprenants de bon marché. Si fort que soit le stock, les messieurs sont priés de se hâter, car les chemises s'enlèvent, leur réputation est faite, tout le monde les veut.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

Le madame "Dematte?" est la reine des [illegible], à points de [illegible] [illegible] au No 181, de la rue du Canal.

☞ Où trouve-t-on un assortiment [illegible] de candis de [illegible]? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

Association d'Assistance Mutuelle et de Protection des Commis de Banque.— Tel est le titre d'une organisation qui vient de se former parmi les employés des différentes banques et des banquiers de notre ville, et dont le but est de créer parmi ces membres des liens d'amitié, et de se secourir mutuellement, tout particulièrement que mutuellement, en se communiquant tels renseignements qui pourront les mettre à l'abri des dangers auxquels ils se trouvent journellement exposés. Nous apprenons que ce projet est approuvé par les officiers des différentes banques et par les banquiers, et déjà l'Association compte parmi ses membres plusieurs caissiers de banques et des banquiers honorablement connus.

L'élection pour les officiers de l'année courante a eu lieu le 4 courant, et a donné le résultat suivant :

Président, M. Auguste Salatin, Canal Bank.

Vice-Président, M. J. S. Wells, N. O. Nat. Bank.

Secrétaire, M. Geo. H. Schreiber, Germania Bank.

Trésorier, M. E. J. Durel, N. O. Nat. Banking Association.

Comité Exécutif.

Président, M. J. M. Wagner, Teutonia Nat. Bank.

M. J. T. Wannemacre, State National Bank.

M. V. Séré, Hibernia Bank.

M. P. O. Kemptook, Mutual National Bank.

M. Jno. E. Quenard, Germania Bank.

Comité des Finances.

Président, M. Benjamin Florance, N. O. National Bank.

M. Dennis Fernandez, Bank of America.

M. Paul Blanc, de Pike, Brother & Co.

☞ L'ardeur du soleil occasionne chez beaucoup de personnes des étourdissements ou des migraines. On peut combattre avec succès ces accidents ou les prévenir quand on y est prédisposé par l'emploi des Amers de Guaco Wanata, dont l'action bienfaisante rétablit l'équilibre dans le système.

☞ Les Messieurs ne sauraient mieux s'adresser que chez Guéblé et Nippert pour s'acheter de belles chemises, caleçons, gilets, chaussettes, etc..... Les prix de cette maison défient toute concurrence.

Assessement.—No. 98, 99 et 109. Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de John Davidson, Jacob Classen et J. J. Albert, payable au Bureau de l'Association Louisianaise d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, rue Carondelet, No. 129.

Cette Association a déjà payé $248,246 04|100.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

☞ On peut acheter six magnifiques chemises françaises pour $13 50, chez Guéblé et Nippert.

☞ Les dérangements d'estomac les plus opiniâtres cèdent promptement à l'usage quotidien de l'excellent tonique connu sous le nom d'Amer GUACO WANATA. C'est un anti-miasmatique et un fébrifuge efficace.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises, Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

☞ Pour $2 00 on trouve une superbe chemise française percale, en couleur, chez Guéblé et Nippert.

Convention Démocratique d'Etat.

Sixième jour—Samedi, 8 Juin.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Head.

Le col. McEnery demande à revenir sur la radiation du nom de son frère de la liste des nominations.

M. T. G. Hunt parle en faveur des candidatures de MM. Williamson et Jonas.

M. Reeves, de Tensas, est favorable à l'adoption du rapport de minorité. Le discours de M. Reeves est accueilli par de vives manifestations d'opposition, et se termine au milieu des cris : A bas! Non! Non! Ajournez-vous à Baton-Rouge.

Le juge Eagan prend la parole en son nom personnel et en celui du chairman du comité, et fait l'éloge des candidats choisis par le comité de conférence.

Le gouv. Hyams prie le juge Eagan de constater que le nom de Jonas était d'abord mis en avant pour la place de gouverneur, qu'il a été retiré par M. Hyams, et rétabli ensuite par M. Estelette, de St. Landry.

La Convention étant consultée, a rejeté le rapport de majorité par 147 7|12 contre 126 3|12.

Les délégués de la paroisse Est-Feliciana, conformément à leurs instructions, s'abstiennent de voter.

La Convention reçoit une communication de M. S. North Cullam, chairman du comité de Conférence du parti Républicain Libéral, disant que personne n'avait été autorisé par le comité de faire des propositions pour la nomination de Warmoth, Sheridan, ou McMillen, comme gouverneur, et Delassize comme surintendant des Ecoles publiques; qu'une telle proposition n'a jamais été ni faite, ni discutée, ni suggérée par le Comité Républicain Libéral.

Après la lecture de cette lettre, M. McCall, chairman du comité de Conférence de la Convention démocratique, dit que cette communication est superflue, attendu que personne n'a dit que la proposition eût été faite officiellement.

M. Brady demande que le comité de Conférence soit déclaré relevé de son mandat. La proposition n'ayant pas été prise en considération, M. Brady donne sa démission de membre du comité.

M. Sandige propose la résolution suivante :

Résolu qu'en vue d'une action possible, sinon probable du Parti Démocrate, à la prochaine Convention de Baltimore, se traduisant par le refus de nommer un troisième candidat pour la présidence, et l'adoption des principes de la Convention de Cincinnati, ce comité Exécutif du Parti Démocrate de la Louisiane est invité à convoquer une nouvelle Convention à Bâton-Rouge, le 1er lundi de septembre, dans laquelle nos amis du Parti de la Réforme, et tous les éléments d'opposition au général Grant sont invités à prendre part, et dans laquelle un ticket d'Etat sera nommé.

Résolu que la Convention s'ajourne sine die.

Plusieurs membres sont en faveur de l'ajournement, mais non du reste de la résolution.

Le colonel McEnery dit que l'adoption de la résolution serait l'abandon de l'organisation démocratique.

La résolution est rejetée par 152 1|3 voix contre 93.

M. Lott, de Carroll, insiste sur la nécessité de faire des nominations, et dépose une proposition en ce sens, que la Convention adopte par 157 3|4 voix contre 123 1|4.

M. Kernan annonce que la délégation de la paroisse Est-Féliciana se retire, en présence de ce vote, qui ratifie un principe contraire aux instructions que la délégation a reçu de ses mandants.

Un délégué de Natchitoches—c'est le dernier qui soit resté—annonce qu'il se retire aussi. Il donne pour raison que dans le meeting où il a été nommé, on a admis qu'un ticket démocratique indépendant ne réussirait pas.

La Convention procède à l'élection d'un candidat pour la place de gouverneur.

En entendant nommer leurs noms, les membres suivants déclarent refuser toute candidature : MM. Randall Hunt, T. C. Manning, Andrew Herron, le général A. de Clouet, et le général L. de Blanc.

Un premier tour de scrutin donne le résultat suivant : Col. Wegmann, 25—Wm. R. Spencer, 3—Col. Geo. Williamson, 66—Gen. Randall L. Gibson, 23 1|3—Col. John McEnery, 70—J. W. McCrane, 7—J. Hiram Lotz, 13 1|4.

Un second tour de scrutin donne au col. John McEnery une telle majorité que toutes les candidatures se retirent devant la sienne. Le col. John McEnery est nommé par acclamation.

La Convention passe au choix d'un lieutenant-gouverneur. Sont présentés aux suffrages de l'assemblée, MM. B. F. Jonas, George Williamson, W. F. Blackburn, Henry D. Ogden et le général Gibson. Ces deux derniers déclarent refuser.

Les autres candidatures, à l'exception de celle de M. Jonas, sont successivement retirées et M. Jonas est nommé par acclamation.

La Convention fait ensuite les nominations suivantes :

H. W. Ogden, de la Nouvelle-Orléans, (B. H.) avocat-général.

Alex. Boarman, de Caddo, secrétaire d'Etat.

Robert M. Lusher, surintendant des écoles publiques.

Allen Jumel, auditeur d'Etat.

[illegible] la Convention de la Réforme, pour demander à celle-ci le ratification du ticket.

La Convention [illegible] à la nomination d'un représentant au Congrès [illegible] la candidature. Il est [illegible], dit-il, [illegible] [illegible] [illegible].

Le colonel J. H. Snyder, de Bossier, est [illegible] en faveur de M. [illegible].

[illegible] de Claret est nommé et réélu [illegible].

[illegible] de M. J. C. [illegible].

M. J. B. Eustis réunit 128 voix et M. Monroe 116. M. Monroe, se retire et M. Eustis est nommé à l'unanimité.

M. McCaleb présente la résolution suivante :

Résolu que le président de cette Convention est autorisé à nommer des membres pour représenter l'Etat et constituer un comité central d'Etat; que chaque district de cette ville et chaque paroisse de l'Etat dira un membre de ce comité.

Résolu que le président de cette Convention est membre ex officio de ce comité.

Résolu que le Comité Central d'Etat est constitué chargé des électeurs chargés de voter pour le Président et Vice-Président au nom de l'Etat.

Cette résolution est adoptée.

M. Carleton Hunt, au nom du Comité des résolutions, se lève pour faire son rapport; mais la grande majorité des membres déclarent ne vouloir ni plateforme, ni résolutions. M. Hunt reprend sa place. Des remerciements sont votés aux officiers de la Convention.

La Convention s'ajourne *sine die*.

Convention d'Etat du Parti de la Réforme.

CINQUIÈME JOUR.

8 juin 1872.

La Convention se réunit à midi. M. Williamson occupe le fauteuil.

M. Lombard fait la motion que le Président désigne un comité de cinq membres qui sera chargé de rédiger une adresse au peuple de l'Etat,—adresse qui accompagnera les résolutions adoptées par la Convention, comme exposé de ses principes.

M. Fenner suggère le renvoi momentané de la question; car, dit-il, nous ignorons quelle ligne de conduite la Convention sera forcée de prendre. Il est préférable d'attendre la décision de la Convention Démocrate qui délibère en ce moment sur le ticket.

M. Lombard consent à ce que sa résolution soit déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

M. Sterling désire expliquer clairement sa position. Il veut éviter la défaite et la dégradation. Il a voté, hier soir, avec la majorité, parce qu'il supposait que l'heure des compromis était passée; mais il voit maintenant qu'il y a encore de l'espoir. Il n'est point partisan de Warmoth, il se ferait plutôt tuer que de consentir à lui donner encore la position qui l'a mis à même de nous ruiner et de nous humilier. Cette Convention s'ajournera et une autre sera convoquée.

M. Fenner fait la motion de lever la séance jusqu'à deux heures.

M. Sterling demande un ajournement *sine die*, mais retire peu après sa motion et propose que la Convention s'assemble de nouveau à deux heures et demie. Il ajoute qu'un grand nombre de membres des deux Conventions ont l'intention de quitter la ville cette après-midi.

M. Fenner accepte l'amendement de M. Sterling et la Convention s'ajourne à deux heures et demie.

Un comité, composé de MM. Lafargue, Hill et Flemming, est chargé d'informer la Convention démocratique que les réformistes attendent impatiemment la décision qu'elle a prise relativement aux candidats.

A deux heures et demie la Convention s'est réunie de nouveau sous la présidence de M. Williamson.

M. Williamson lit la communication suivante, adressée à la Convention de la Réforme par le comité de la Convention démocratique :

Salle de la Convention démocratique d'Etat.

Opéra de la Nlle-Orléans, 8 juin 1872.

Les soussignés, faisant partie du comité nommé par la Convention démocratique de l'Etat de la Louisiane pour s'entendre avec votre parti, rapportent respectueusement que les nominations faites par les comités de conférence des deux Conventions ont été rejetées par votre Convention.

Nous demeurons avec le plus grand respect, vos concitoyens :

LEWIS TEXADA,
S. J. BRIANT,
M. E. LIVAUDAIS.

Le président ajoute qu'il a reçu de plus une communication verbale qui lui apprend que la Convention démocratique a refusé de s'ajourner par une forte majorité [illegible] à l'élection de nouveaux candidats ou quelle prendra d'autres mesures pour arriver à une solution quelconque.

M. Ker dit qu'il regrette infiniment la décision qu'a prise la Convention démocratique et qu'il voit avec peine qu'il faudra prendre d'autres mesures. Puisque la Convention démocratique n'a pas donné avis officiellement de ce qu'elle va faire, il croit devoir présenter des résolutions à l'effet de former un comité composé d'un nombre indéterminé de membres pour s'entendre avec les comités des différents partis de l'Etat pour faire les nominations d'Etat et sauver l'Etat de la ruine.

M. Fenner propose de s'ajourner jusqu'à ce que la situation devienne plus claire et moins dangereuse. Il propose la résolution suivante :

Résolu : Que cette Convention s'ajourne pour se réunir à Bâton-Rouge le 9 août prochain.

Il dit que le parti de la Réforme grossira considérablement jusqu'à cette époque et que le parti démocrate pourra le rencontrer à Bâton-Rouge, s'il en a le désir.

M. John E. Stephenson, d'Orléans, parle en termes peu favorables de la Convention démocratique. Il dit que cette assemblée n'est composée que de chercheurs de places, et que plus de trois cents membres se portent comme candidats pour la place de gouverneur.

Il dit que le parti n'a pas besoin du concours du parti démocrate. Il parle de la nécessité d'une alliance avec la race noire qui est en grande majorité dans les Paroisses de l'Etat. Tôt ou tard, dit-il, la population de couleur se portera en masse du côté de la Louisiane dont le climat lui convient mieux; et il dit qu'il faut leur inspirer de la confiance afin de les décider à voter avec nous.

Il dit qu'il faut s'ajourner et ne plus prêter la moindre attention au parti démocrate.

M. N. C. Raymond présente une résolution qui expose que, vu la confiance que la Convention a dans l'intégrité de son Comité central exécutif, il serait d'avis de donner à ce comité le pouvoir d'effectuer une coopération avec les autres partis de l'Etat.

M. Nelson fait un effort pour ramener la Convention de la Réforme à des sentiments plus généreux vis-à-vis de la Convention démocratique.

Il dit que le parti de la Réforme ne peut rien sans le parti démocrate; que c'est son allié naturel et qu'il est inutile de se faire des illusions à ce sujet.

Il explique que toute division serait fatale aux intérêts de la Louisiane et il espère que les difficultés qui se présentent dans ce moment seront bientôt renversées et qu'il n'y aura plus d'obstacle alors à une entente cordiale entre ces deux partis qui seuls peuvent sauver l'Etat.

M. I. N. Marks dit que la Convention démocratique a manqué de courtoisie envers la Convention de la Réforme et nous ne pouvons pas toujours nous conformer au bon plaisir de ce parti.

M. Ogden dit qu'il est de la plus grande importance que la Convention reste en séance jusqu'à ce que les affaires aient été décidées d'une façon quelconque. Si nous restons en séance un jour de plus nous pouvons tout arranger; en nous ajournant trop précipitamment, nous courons le risque de tout compromettre.

M. Fenner s'oppose à ce qu'avance M. Ogden et dit qu'il faut le temps de la réflexion avant de rien décider.

M. Fleming pense qu'il est impossible que le pays soit de nouveau prospère, si l'on n'accorde pas à la race noire tous les droits qui appartiennent aux citoyens américains. — Il dit qu'il a eu une entrevue avec le gouverneur Warmoth, il ne craint pas de l'avancer, et que son Excellence lui a dit que si les deux conventions s'ajournaient sans rien décider, il serait maître du terrain dans quelques semaines.

M. Burke se lève et demande si le délégué n'a pas eu une conférence également avec le parti de la Douane.

M. Fleming.—Non, monsieur, et je pense que conseiller l'ajournement sans résultat décisif, serait favoriser les vues de M. Warmoth.

Sur motion, toutes les résolutions et les substituts sont déposés sur le bureau excepté la résolution d'ajournement offerte par M. Fenner.

La question étant posée à la Convention, l'ajournement est adopté par 45 contre 31.

A ce moment, M. Fenner se lève et dit qu'il vient d'apprendre que les démocrates ont nommé M. McEnery comme candidat pour la place de gouverneur et que, vu l'importance de cette mesure, il retire sa motion d'ajournement pour se rencontrer de nouveau à Bâton-Rouge.

Sur motion, la Convention s'ajourne à 7 heures et demie pour prendre des mesures sur les nominations faites par la Convention démocratique.

Séance du soir.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. Williamson.

Le président lit une communication qui lui a été présentée par un comité spécial de la Convention démocratique, lui annonçant le choix des candidats et soumettant leurs noms à l'approbation de la Convention de la Réforme.

M. Fenner.—Je désire présenter la résolution suivante :

Résolu, que cette Convention s'ajourne, renvoyant à l'appel du comité Exécutif du parti de la Réforme.

M. Kennard.—A l'égard de la communication qui vient d'être lue et qui nous est adressée par la Convention démocratique qui a siégé à l'Opéra, je ne désire dire que ceci en réponse, et j'espère que tous les délégués réunis dans cette salle approuveront la résolution que je vais présenter :

Résolu : Que cette Convention refuse de ratifier le choix de la Convention démocratique. (Applaudissements.) Le parti démocrate n'a pas eu pour nous les égards qu'il nous devait, et conséquemment nous ne pouvons avoir aucune considération avec lui. La Convention démocratique sans en passer de "mesures" avec nous [illegible] le parti démocrate [illegible].

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 8 juin—Le *Daily Telegraph* de ce matin dit qu'il a appris de source sûre que les négociations avec le gouvernement des Etats-Unis, relatives au règlement final de la controverse sur les dommages indirects, marchent d'une manière satisfaisante.

Londres, Ontario, 8 juin — On dit qu'un Américain, nommé Rufus Bristed, qui avait volé la poste de Hillsboro, Caroline du Nord, a été enlevé par des agents de police qui l'avaient [illegible].

Paris, 8 juin — La séance de l'Assemblée Nationale a été prise principalement par la discussion sur le bill de l'armée. Le président Thiers était présent et y a participé. Son discours est le plus important qui ait été fait aujourd'hui. Il a solennellement proclamé que la France veut la paix avec toutes les nations. Il s'est opposé aux vues que le général Trochu a développées dans la séance de jeudi dernier.

En conclusion, l'amendement de Trochu réduisant le terme de service dans l'armée de cinq ans, comme cela est fixé dans le projet de loi, à 3 ans avec la clause que le terme pourra même être réduit à 3 ans pour bonne conduite, a été rejeté par 495 contre 227.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 8 — Chambre — Un bill levant plusieurs incapacités politiques a passé.

Le bill des diverses allocations civiles, avec les amendements du Sénat, a été reçu à la Chambre aujourd'hui, à midi, avec une résolution portant que le Sénat insiste pour les amendements et demande un comité de conférence.

M. Garfield a fait la motion que le bill soit retiré du bureau de l'orateur et référé au comité des allocations. Les démocrates se sont opposés à cet acte, attendu que l'acte d'exécution (enforcement act) avait été amendé par le Sénat et qu'ils approuvaient les amendements. Le bill étant sur le bureau de l'orateur, il faut une majorité des deux tiers pour l'en retirer. Aussi longtemps que le bill restera sur le bureau de l'orateur, les démocrates pourront en empêcher l'adoption, et ils ont annoncé que cette fois-ci est bien la crise, à moins que les amendements qu'ils condamnent ne soient biffés, amendements dont la responsabilité pèse sur le Sénat.

Les démocrates ont proposé de laisser le bill et tous les amendements excepté l'enforcement act, aller au comité, pour qu'il en revienne, et soit adopté par un vote de majorité, l'acte d'exécution devant rester sur le bureau de l'orateur sous la règle des deux tiers.

M. Garfield a refusé cela et les démocrates ont annoncé qu'ils feraient échouer le bill plutôt que de l'adopter avec les mauvais amendements. Le débat continue et le bill prend sa place sur le bureau de l'orateur. Subséquemment M. Campbell présente une résolution que l'orateur refuse de recevoir, sur un point d'ordre soulevé par M. Hoar, du Mass., et déclare que c'est une tentative de la majorité de se réserver le droit de faire évoquer le bill contre les vœux de la majorité.

M. Beck alors présente une résolution déclarant que l'action du Sénat en produisant cet amendement est en violation de la Constitution des Etats-Unis, et ordonnant au Secrétaire de la Chambre de renvoyer le bill au Sénat, avec la requête qu'il revienne sur ce qu'il a fait. [illegible] M. Beck demande que le règlement soit suspendu et le bill adopté. Cette motion est perdue par 97 contre 78. M. Garfield demande alors que la règle soit suspendue, et que le bill soit renvoyé au comité des allocations. ce qui est repoussé par un vote rigoureux de parti par 97 contre 97. Il fallait un vote des deux tiers.

La Chambre s'occupe ensuite d'autres affaires. Une séance de nuit est probable.

Sénat.—Hier, la séance qui a continué jusqu'au matin a été très agitée par la discussion sur le bill supplémentaire d'exécution, qui a passé par 31 contre 13.

M. Sumner a présenté comme amendement son bill des droits civils, mais le président, M. Pomeroy, décide que cela est contraire à l'ordre. Sur l'appel de M. Sumner, le Sénat soutient M. Pomeroy par 25 contre 5.

Washington, 8 juin—Plusieurs délégations, retournant chez elles, ont fait une visite à la Maison Blanche. L'information officielle des nominations faites par la Convention sera donnée aux candidats lundi prochain.

Philadelphie, 8—Les compagnies de gaz ont transigé avec les ouvriers qui ont repris leurs occupations.

Washington, 8—Les deux Chambres du Congrès ont accepté le rapport du comité de conférence sur les bill des Havres et Rivières et sur le bill des fortifications.

Washington, 8—Le droit de péage sur le canal de Louisville a été fixé par les deux Chambres du Congrès à 25 cents par tonneau.

Washington, 8— La Chambre s'assemblera à 8 heures et le Sénat à 9 lundi matin. Le bill dégageant les cautions de l'ex-maître de poste, Marks, de la Nlle-Orléans, par raison de décès, a passé aux deux Chambres et va au président.

NOUVELLES DIVERSES.

Jackson, Miss., 8 juin—Le juge William Yerger, un des plus brillants membres du barreau dans le Sud, est mort chez lui, dans cette ville, hier soir, après une longue et douloureuse maladie. Toutes les affaires ont été suspendues cette après-midi, par respect pour sa mémoire.

Philadelphie, 8 juin — Les directeurs des usines à gaz disent qu'avec de l'économie le gaz en réserve peut durer jusqu'à vendredi; jour où la difficulté sera réglée.

New-York, 8 juin — Embarqué aujourd'hui pour $1,000,000, et $9,750,000 pendant la semaine.

Il y a eu plusieurs meetings d'ouvriers ce matin. Presque tous indiquent qu'il y aura une grande démonstration lundi.

Les ouvriers de l'usine à gaz ont fait grève aujourd'hui à midi.

De grands détachements de police sont stationnés aux diverses usines à gaz pour prévenir les troubles. Les ouvriers ont fait grève pour le travail journalier de 8 heures, et l'on craint que la ville ne soit pas éclairée cette nuit.

Chicago, 9 — D'autres rapports sur le grand ouragan de jeudi soir dans l'Illinois central, confirment ce qui a été dit déjà. (Cette dépêche est une répétition de deux ou trois autres dépêches antérieures. Ed.)

Toronto, 8—Des avis du Fort Garry, disent que les Indiens à Manitobah sont dans une situation de trouble. Ils attendent les commissaires indiens pour traiter avec eux.

La compagnie de la Baie d'Hudson les a toujours pacifiés, mais on craint que les hommes mal disposés qui sont parmi eux n'amènent des difficultés. Les trafiquants américains inondent le pays de liqueurs spiritueuses.

Boston, 8—Samuel Collins, un des affréteurs de la goëlette de pêche Enola de Glowcester, qui fut saisie dans la baie de la Trinité par le côtre Stella Maria, pour pêche illégale, est arrivé à Glowcester hier et a déclaré son comment devant le collecteur du port tous les faits qui ont été admis aux autorités de Washington.

Le capitaine du côtre lui dit que le traité avait été passé par le Parlement à une grande majorité et que, dans son opinion, il n'y a d'empêchement à pêcher sur la côte. [illegible]

[illegible]

Sioux City, 8 juin—Une correspondance du Fort Sully, Dakota, dit, que la date du 1er juin, que les Sioux se sont mis sur le pied de guerre. [illegible]

[illegible]

Jackson, 8—Le juge Wm Yerger est mort hier soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Washington, 8 juin—Les probabilités annoncent un temps généralement couvert dans les Etats du Golfe, avec [illegible].

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 8 juin—[illegible]

NOUVELLES COMMERCIALES.

New-York, 8 juin—Coton calme, mais ferme. Mid. 25 3|4.

New-York, 8 juin—Argent [illegible] Gouvernements [illegible].

Galveston, 8—Coton nominal. Bon ordinaire 20 1|4. Stock 3909 balles.

Charleston, 8—Coton calme. Mid. 25 1|2. Stock 5948 balles.

Mobile, 8—Coton calme et nominal. Mid. 25. Stock 3869 balles.

Savannah, 8—Coton nominal. Mid. 26 1|2 à 24 3|4. Stock 6637 balles.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 8—Sénat—On mettait sur les 9 heures, le bill d'allocations diverses a passé avec les 98 amendements, y compris le bill supplémentaire de Kellogg qui établit un nouveau régime d'élection fédérale, s'appliquant aux villes de 20,000 habitants et à tous les précincts où l'on vote.

Chambre.—Il y a beaucoup d'opposition au bill électoral de Kellogg, qui a passé au Sénat ce matin, et l'on travaille à le faire garder sur le bureau. Cela fera rester en arrière le bill des allocations diverses, qui comprend $3,000,000, auquel le bill de Kellogg est un amendement. Mais comme les démocrates semblent déterminés à une session extraordinaire, il est probable que le bill passera alors.

New-York, 8—Le capt. Calvagarries a été consacré et on lui a payé les $20,000 de bonus qu'il avait sur lui. Les vaisseaux sont entièrement inconnus. Une récompense de $10,000 est offerte pour les bons volés.

Les St-Crépin sont décidés à se mettre en grève si on refuse leurs gages. Ils se préparent tous à faire une grande parade lundi. Les ouvriers imprimeurs minoritaires se joindre au mouvement des 8 heures dans les premiers jours de juillet.

W. F. Barr, éditeur de nuit de la "Tribune" est mort d'une congestion cérébrale.

San-Francisco, 8—On a refusé à Jane Fair le changement de juridiction qu'elle demandait.

Philadelphie, 8—Une dépêche de Newcastle, Delaware, rapporte que Wm Dennis, le nègre qui a estropié miss Mary Thompson, le 30 mars à [illegible] Chester, hier soir, et interné à la geôle. Ce matin, il a avoué l'acte. Le peuple menace de le lyncher.

CHRONIQUE LOCALE.

Mort d'une explosion d'huile.—La femme nommée Frances Edwards, dont nous avons rapporté l'accident dans notre dernier numéro, est morte hier, dans la matinée, des suites des brûlures que lui avait causées l'explosion d'une canistre d'huile de charbon qui lui servait pour allumer son feu. On a fait une enquête sur le corps.

Première Cour de District.—Le jeune Paulin Bara, trouvé coupable d'avoir assailli Caleb Pormel, a été condamné à $50 d'amende ou à 15 jours de prison.

Louis Noble, convaincu d'avoir volé un pistolet appartenant à C. Docteur, a été condamné à six mois de pénitencier. C'est payer cher une arme qui ne valait que $5.

Faits Divers.

—Une expédition importante au pôle Nord se prépare en ce moment en Autriche. Toutes les classes de la société, l'empereur, le gouvernement, le ministère de la guerre et de la marine, la Société de géographie et l'Académie, ainsi que toutes les autres corporations savantes, l'aristocratie et les cercles financiers, des hommes de lettres et des sociétés diverses ont contribué à l'organisation; l'expédition possède tout ce qui est nécessaire et la flotte de l'Autriche pour équipée par plusieurs rivalisent pour faire honneur au [illegible].

En ce temps très court, la somme nécessaire, s'élevant à 175,000 florins, a été réunie; la plupart des souscriptions étaient de 100 à 1,000 florins et un seul en celle de Vienne. Un vapeur à hélice, du nom de *Amiral Tegetthoff*, a été construit dans le port de Brême et sera conduit par l'expédition même jusqu'à ces mers. Ce bâtiment a une longueur de 115 pieds, une largeur de 25 et un quart, une hauteur de 13 et demi et jauge 220 tonneaux; la machine a une force effective de 95 chevaux et peut aller avec un chargement de 5 à 6 milles marins par heure.

L'expédition sera placée sous la direction de MM. Weyprecht et Payer, qui ont déjà pris part à l'expédition allemande de l'année dernière. Ils seront accompagnés de deux officiers de la marine autrichienne, MM. Brosch et Orel, d'un médecin, le docteur Kepes, et de deux chasseurs de glaciers, et de onze marins choisis dans la flotte autrichienne : en tout 24 personnes.

L'expédition a pour but d'explorer la mer sans glace, découverte l'année dernière, et la mer Arctique au nord de la Sibérie. Elle partira de Bremerhaven, où le navire a été construit, et passera le premier hiver au cap Tscheliuskin, au nord de l'Asie; le second été sera employé à explorer la mer Polaire centrale, et le troisième été, à pénétrer, par le détroit de Behring, jusqu'à un port asiatique ou américain.

L'expédition sera équipée pour une durée de trois ans.

—A Lyon, les personnes récemment arrêtées ont été mises en liberté. Il en a été de même de celles qui ont été mises en état d'arrestation depuis l'ouverture de l'instruction sur l'existence d'une société secrète.

Ce sont les sieurs Bouvard, Pique, Labbé, Allibert et Peignoux.

—On a trouvé sur des carlistes de la bande de Perula-Coll, faits prisonniers après une escarmouche, des bons de l'emprunt négocié par don Carlos, ainsi libellés :

OBLIGATION DE MILLE FRANCS
à la charge de S. M. C. le roi D. Charles VII.
No.......

Don Enrique Ségart et Ventimiglia, comte de Galve, et don Jose Flores, comte de Casa Flores, dûment autorisés par S. M. C. le roi don Charles VII, reconnaissent avoir reçu la somme de cent cinquante francs comme premier versement de la présente obligation, qui sera échangée contre un titre définitif de la dette nationale espagnole de mille francs, avec intérêt de 5 p. c., aussitôt qu'en S. M. C. le roi don Charles VII sera mis en possession du trône d'Espagne, et après le second et dernier versement de cent cinquante-vingts francs.

A la même époque, on paiera au porteur de ce titre un intérêt de 5 p. c. pour le montant des sommes déboursées, à partir de cette date jusqu'au jour de la remise du titre définitif.

Amsterdam, 26 mars 1872.
Un commissaire royal,
Le comte DE GALVE.

—*L'Eclair* raconte une curiosité extraite des tablettes de M. Rouher :

Dans la séance de mardi, M. Rouher, répondant à M. Jules Favre, lui dit "qu'il ne voulait pas être, à son tour, à la Chambre, l'invectiveur." L'ex-ministre d'Etat a désigné d'un dire plus long à l'homme de Ferrières, dont M. Rouher avait prévu l'interruption et au sujet duquel il avait noté la réponse suivante :

"Dire qu'après la paix, on mena M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, à qui il sommet par M. Bismarck, devant un de ses [illegible] de France à la solde, de ses propres intérêts en France. Ce ainsi que M. Jules Favre ne récompensait d'avoir caché pendant vingt ans les honteux mystères de sa vie!"

—Les jeunes gens de Paris viennent de prendre une patriotique initiative. Ils signent une pétition pour le service obligatoire personnel et immédiat. Ils demandent à la jeunesse française de les [illegible].

[illegible]

Consulado de España en Nueva Orleans.

El Excelentísimo Sor. Capitan General de Cuba ha [illegible].

[illegible]

Nueva Orleans, 1º de Junio de 1872.

El Consul de España, CARLOS FIÉ.

Geo. McGINDON & Co.

144.........RUE DU CANAL.........144

(A l'encoignure de la rue Bourbon.)

Ouvert, à dater d'aujourd'hui.

ETOFFES A NOUVEAUTÉS. TOILES A COSTUMES. PARASOLS TOURISTES. COUVERTURES DE BAINS. COUVERTURES EXPOSITION. LINGES VICTORIA. MOUSSELINES MULL. COUVERTURES DE TABLE ET DE PIANOS. CORSETS DE TOUTES LES QUALITÉS. BAS EN FIL DE LISLE. BAS BALBRIGAN. BAS EN COTON. GILETS EN TRICOTS EN GAZ DE L'INDE. GILETS EN TRICOTS EN FIL DE LISLE. GILETS DE DESSOUS EN GAZE MERINOS. GRENADINES, [illegible], PIQUÉS, PERCALES.

—ET—

Un choix complet de toutes les qualités de DENTELLES, BAREGES, BOUILLONS, &c., &c.

GEO. McGINDON & CO.,
Au No. 144 de la rue du Canal.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.........CHARTRES.........17

A. BROUSSEAU & CO.

[illegible]

TAPIS, [illegible], NATTES, [illegible].

A. BROUSSEAU.

[illegible]

AVIS Aux Marchands de Chaussures.

[illegible]

THEODOR DANZIGER & SON,

[illegible] RUE DU CANAL [illegible]

ENTRE BOURBONS ET DAUPHINE.

Indépendamment de notre grande variété d'articles pour Robes, nous appelons l'attention tout spécialement sur un choix élégant de GRENADINES [illegible].

JACONAS [illegible]
BATISTE [illegible]
TOILE [illegible]
GRENADINES [illegible]
SOIE noire pour Jupes de Dames à trente.

[illegible]

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1872.

[illegible]

LE STOCK COMPLET

—DE—

Marchandises Sèches

—DE—

M. REIMAN & Co.,

182.........RUE DU CANAL.........182

EST OFFERT

—A—

TRES GRAND SACRIFICE

pour cause de départ

POUR NEW-YORK.

VENTE POSITIVE ET SANS RÉSERVE.

[illegible]

M. REIMAN & CO.
182 rue du Canal, Touro Buildings.

SIX excellentes Chemises pour $9.

[illegible]

GRAND EMPORIUM DE CHEMISES CHAMPION, DE
S. N. MOODY,
A l'angle de la rue Royale et de la rue Canal.

AVIS.

[illegible] FRANÇOIS LACROIX.

Conditions Avantageuses.

[illegible]

Sardines sans Arêtes.

110 [illegible]

[illegible]

Pour la Grande Ile.

Départ tous les Samedis et les Mardis, à 7 heures du matin, à partir du samedi, le 15 juin 1872.

[illegible]

Hôtel de la Grande-Ile,

—Sur le bord du—

GOLFE DU MEXIQUE.

[illegible]

Ouverture le 15 Juin 1872.

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT. — [illegible] CHAURANT

La seule Fabrique

—DE—

CONFISERIE

AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs d'E. TURPIN (RED STORE).

98...Rue Vieille-Levée...98

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CHOCOLATS.

[illegible]

H. CHAURANT & Co., RED STORE.

98 [illegible] Rue Vieille-Levée.

En débarquement du navire Comtesse Duchâtel, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.

5 [illegible] COGNAC [illegible]

[illegible]

VOR MARSHAN & F. LABORDE.

En Débarquement

DU NAVIRE COMTESSE DUCHATEL.

EAUX-DE-VIE.

[illegible]

CONSERVES.

[illegible]

VINS FINS.

[illegible]

EN MAGASIN.

[illegible]

BERCIER & REINE.

Chacun devrait faire l'essai du

CORDIAL DOLLY VARDEN,

le meilleur tonique du siècle.

[illegible] LOUIS SCHRECK Jr.

Bureaux de l'Hôtel St-Louis,

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1872.

AU PUBLIC.

[illegible]

E. F. MIOTON, Président et Directeur.

GRAND BON MARCHE

—DE—

Chemises Françaises pour Messieurs,

—CHEZ—

GUÉBLÉ & NIPPERT

137.........Rue du Canal.........137

On l'on vend les MEILLEURES CHEMISES aux prix suivants :

[illegible]

Avec un assortiment complet de : GILETS ET CALEÇONS, Toile et Mérinos, COLS ET CRAVATES, CHAUSSETTES, PARFUMERIES, EAU DE COLOGNE, PARAPLUIES ET PARASOLS, [illegible] CALEÇONS de Bain, PANIERS, etc., etc.

[illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, MOBILE et LOUISIANE.

[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

[illegible]

A. SCOLA — JOS. DAVID,
F. JAUFROID, — G. W. DUNBAR,
M. HERWIG, — S. ENGLAND,
M. A. BRAMBAS, — J. E. BOURDAIN.

S. M. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, Caissier.

VOBBIN & LIVAUDAIS,

[illegible] Rue Carondelet [illegible]

A la Spécialité de Deuil.

[illegible] RUE BOURBON [illegible]

[illegible]

Avis.

[illegible]

A. ROCHEREAU & CO.

Vache Trouvée.

[illegible]

Chaux de l'Alabama—Ciment.

[illegible]

SAINT JAMES ON.

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI

DE

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, [illegible].

UNE DES PLUS IMPORTANTES [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLES, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

PHARMACIE A VENDRE.

Désirant me retirer des affaires pour m'occuper exclusivement de la préparation de mon SIROP PECTORAL BALSAMIQUE, [illegible]

F. P. DUCONGÉ, No 30 de la rue de Chartres, N. O.

Si vous voulez acheter un chapeau

GREELEY

[illegible]

POUR TOUJOURS

[illegible]

C. LAMAND.

HEBERT & Cie.,

[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux,

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Papiers peints en tous genres,

A PRIX REDUITS.

[illegible]

Reçu par steamer SAXONIA,

[illegible]

—TELS QUE—

DUMAS, E. SUE, GABORIAU, G. SAND, PONSON DU TERRAIL, ABOUT, ACHARD, DUPLESSIS, MONTEPIN, F. DU BOISGOBEY, E. SOUVESTRE, NORIAC, A. DE BERNARD, A. KARR, MURGER, ERCKMANN-CHATRIAN, PAUL FEVAL, H. DE BALZAC, LOUIS REYBAUD, X. NUMA, AYMARD, Etc., Etc.

Œuvres de CAMILLE FLAMMARION.

LIVRES CLASSIQUES.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

[illegible]

J. E. MERILH. — F. GARRAUDIERE.

J. E. MERILH & Co.

279.........Rue Poydras.........279

MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, CUIRS ET CRÉPINS.

[illegible]

GRAND CONCERT

Au Café Bismarck,

[illegible] RUE ROYALE [illegible]

[illegible] THÉODORE THOMAS [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.,

BARRIGANTS DE EUROPE.

[illegible]

REDMOND B. MANNION

No 35, Rue Carondelet.

[illegible]

MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres
De Rothschild Frères, Paris
S. M. de Rothschild, Vienne
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort.

[illegible]

LE NOUVEAU RESTAURANT [illegible]

[illegible]

TILDEN & CO., New Lebanon, N. Y.

AVIS.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 JUIN—CLASSE No 137.

[illegible]

AMUSEMENTS.

Société Lusitana Portugaise de Bienfaisance.

GRAND PIQUE-NIQUE ET FESTIVAL

—AUX—

FAIR GROUNDS,

DIMANCHE, 9 JUIN 1872.

[illegible]

GRANDE PARTIE DE BASE BALL [illegible]

COURSE A PIED [illegible]

GRANDE COURSE DE CHEVAUX [illegible]

[illegible]

Prix d'entrée.............50 cts.

Pour les Dames.............Gratis.

MANUEL TRIGO, Président.
CHAS. F. SIROVICH, Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.

Festa annual de Pic-Nic, e Bautismento d'um novo Estandarte.

[illegible]

CHARLES F. SIROVICH, Secrétaire.

Société Portugaise Lusitane de Bienfaisance,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

CHAS. F. SIROVICH, Secrétaire.

Bersaglieri Italiani.

ORDINE DEL GIORNO.

Domenica [illegible]

[illegible]

F. PAGE, Capitano.

LA QUATRIÈME FÊTE DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE

TIRO AL BERSAGLIO

[illegible]

Le Quatrième Grand Pique-Nique

—DE LA—

SOCIÉTÉ ITALIENNE

Aura lieu—

Dimanche et Lundi, 9 et 10 Juin 1872, SUR LA PROPRIÉTÉ DELACHAISE,

("Tiro-al-Bersaglio.")

[illegible]

GRANDE ASCENSION EN BALLON, [illegible]

UNE GRANDE PARTIE DE BASE BALL—[illegible]

UNE GRANDE COURSE A PIED [illegible]

[illegible]

AVIS.—[illegible]

ROUTE.

[illegible]

Robt. E. Lee Base Ball Club.

Tir aux Pigeons

AU PARC DU LOUISIANA BASE BALL.

Dimanche, 9 Juin 1872.

[illegible]

LE JARDIN MAGNOLIA.

AU PONT DU BAYOU.

[illegible] Dimanche, 9 juin 1872.

[illegible] RICHARD HOFFMANN.

AVIS.

D. AUGUSTIN, [illegible]

Demande de Pharmacien.

[illegible]

Appartements et Cottages à Mandeville.

[illegible]

[illegible]

Véritables Surcoasts Soie de l'Inde.

DE LA PREMIÈRE QUALITÉ,

A vendre par

[illegible]